

MAIRIE DE LOUHOSSOA - LUHUSOKO HERRIKO ETXEA
(Pyrénées-Atlantiques) 64250

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2026-0020

HERRIKO KONTSEILUKO DELIBEROA

Séance du 27 avril 2026

Date convocation : 16 avril 2026

Date d'affichage : 16 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-sept avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Mme IRIART BONNECAZE-DEBAT Carole, Maire.

2026eko apirilaren 27an, Luhusoko Kontseilua bildu da IRIART BONNECAZE-DEBAT Carole auzapezaren lehendakaritzapean.

Etaient présents / Hor zirenak (12) : GIRARD Cathy, GUERIN Alice, GUINÉ Romain, HARISTOY Alice, HARRIET Bixente, IBARBOURE Michel, IPUTCHA Emmanuel, IRIART BONNECAZE Carole, SAINT ESTEBEN Marie, TEILLERIE DUPUY Marie Claire, URRUTY Chantal, VALLET Christophe : Conseillers.

Excusés / Barkatuak (3) : BIREMONT Alain, BOURDILLAT Laurent, GODIN Bénédicte,

Procurations (3) : BIREMONT Alain à GUERIN Alice, BOURDILLAT Laurent à VALLET Christophe, GODIN Bénédicte à GIRARD Cathy

A été nommée secrétaire / Idazkaria izendatua dena : SAINT ESTEBEN Marie

OBJET : Plan formation des élus – adhésion au pack atelier de l'ADM 64

La Maire rappelle que les membres d'un conseil municipal ont droit à une formation adaptée à leurs fonctions.

L'Association des Maires des Pyrénées Atlantiques (ADM 64) propose un Pack atelier qui permet d'accéder librement à différents ateliers notamment sur les finances, l'état civil, les achats publics, la prise de parole, etc.

La Maire propose d'y adhérer pour le tarif de 150€ par an.

Le Conseil Municipal, oui l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré,

APPROUVE l'adhésion au pack atelier proposé par l'ADM 64.

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membre présents : 12

Nombre de procurations : 3

Nombre de suffrage exprimés : 15

POUR : 15

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits. Ont signé au registre les membres présents. Pour extrait certifié conforme.

Louhossoa, le 28 avril 2026,
La MAIRE,
Carole IRIART BONNECAZE-DEBAT

